

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente-troisième séance – Lundi 12 décembre 2011, à 17 h

**Présidence de M. Jean-Charles Rielle, vice-président**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, conseillère administrative, *M. Olivier Fiumelli*, *M<sup>me</sup> Alexandra Rys* et *M. Olivier Tauxe*.

Assistent à la séance: *M. Pierre Maudet*, maire, *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M<sup>me</sup> Esther Alder* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 28 novembre 2011, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 10 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 12 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 13 décembre 2011, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

## 1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** Bonjour! J'ouvre cette séance consacrée au budget, qui pourrait se prolonger... J'excuse d'entrée la présidente, qui arrive de Berne au train de 18 h 15 et qui nous rejoindra pour la séance suivante.

Nous saluons la présence, dans le bureau à côté de la salle des pas perdus, des fonctionnaires qui feront les calculs nécessaires au fur et à mesure de nos discussions: M<sup>me</sup> Sophie Heurtault Malherbe, directrice financière, M. Philippe Krebs, adjoint de direction du département des finances et du logement, M. Francesco Zagato, chef du Service de la comptabilité générale et du budget, M<sup>me</sup> Sylvie Fontaine, adjointe de direction et cheffe de la section budget, M<sup>mes</sup> Carmen Moor et Geneviève Froidevaux, collaboratrices de la section budget.

Je vous rappelle que si le budget n'est pas voté demain à 10 h, nous reviendrons le jeudi 22 décembre 2011 pour voter les douzièmes provisionnels.

J'en profite pour vous dire aussi que le bureau et les cheffes et chefs de groupe sont convoqués à 20 h 15 à la salle Nicolas-Bogueret. Nous devons envisager la possibilité, si nous ne pouvons pas finir et si nous devons nous décider pour les douzièmes provisionnels, de les voter demain matin, plutôt que de revenir le 22 décembre. En attendant, nous espérons naturellement que la Ville de Genève aura un budget.

Nous avons reçu une lettre de la commission du personnel de la Ville de Genève. Je demande à M. Rémy Burri, secrétaire au bureau du Conseil municipal, de bien vouloir nous la lire.

*Lecture de la lettre*

Genève, le 12 décembre 2011

*Concerne:* allocation enfants et respect du statut du personnel et du Regap

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères municipales,  
Messieurs les conseillers municipaux,

Les représentant-e-s de la commission du personnel de la Ville de Genève et des syndicats SIT et SSP ainsi que de l'association du personnel Ville de Genève

et Services industriels font part aux membres de cette assemblée de leur profonde indignation quant au refus de l'augmentation des allocations enfants dans le cadre des débats sur le budget 2012. Il s'agit d'une violation pure et simple du nouveau statut et de son règlement d'application. Cet amendement donne un très mauvais signal au personnel Ville de Genève un an à peine après l'entrée en vigueur de ces nouvelles conditions de travail. Nous souhaitons rappeler que l'allocation pour enfant avait été adoptée en contrepartie de l'abandon progressif de la participation à la prime d'assurance maladie. Le statut et le Regap ont fait l'objet d'un accord signé entre les organisations représentatives du personnel et le Conseil administratif. Le Conseil municipal a voté ce statut et nous attendons qu'il respecte ses engagements.

Pour les organisations représentatives du personnel:

*Alain Fricker,*  
président de la commission du personnel

**Le président.** Mesdames et Messieurs, après nous être concertés au bureau, je puis vous indiquer que, samedi, nous nous sommes trompés en donnant plus d'une fois la parole aux auteurs des amendements. C'est encore un des multiples aspects du nouveau règlement. Par conséquent, ce soir, par souci d'efficacité, seul un auteur de l'amendement pourra parler. C'est d'autant mieux que TV Léman bleu ne retransmet absolument pas cette soirée... (*Exclamations et applaudissements.*) Je savais que vous étiez tous en faveur d'une dignité dans nos débats et je me réjouis de vos applaudissements.

### 3. Rapport général et rapport de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2012 (PR-900 A/B)<sup>1</sup>.

*Suite du deuxième débat*

*Département de la culture et du sport (suite).  
Page 32, cellule 3106000, Service culturel,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées  
(Fanfare du Loup Orchestra, page 5 des subventions).*

**Le président.** Nous poursuivons le débat sur l'amendement présenté par le Mouvement citoyens genevois, demandant une diminution de 39 200 francs de la subvention pour la Fanfare du Loup, avec un nouveau montant de 160 800 francs.

**M. Michel Chevolet (DC).** Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je tenais à dire, en préambule à la longue suite d'amendements du Mouvement citoyens genevois sur la culture, que le Parti démocrate-chrétien a toujours apporté un soutien indéfectible à la culture... (*Exclamations.*)

*Une voix.* Menteur!

*M. Michel Chevolet.* Je rappelle que TV Léman bleu, ce soir, ne diffuse pas nos débats et que nous pourrions donc gagner un peu en tranquillité et en calme!

Le Parti démocrate-chrétien a soutenu beaucoup de projets culturels durant ces quatre dernières années. Je n'en citerai que quelques-uns: la Nouvelle Comédie, la rénovation du Musée d'ethnographie, le futur Musée d'art et d'histoire... Le Parti démocrate-chrétien – Monsieur le président, vous transmettez à M<sup>me</sup> Klopmann – a aussi soutenu l'Usine, le monde alternatif et, à travers l'Usine, les jeunes, évidemment, et le fait d'avoir une vie nocturne dans cette cité.

Le Parti démocrate-chrétien a toujours eu également à cœur de mettre au centre du débat la problématique des artistes et la précarisation aujourd'hui du monde culturel... (*Brouhaha.*)

**Le président.** Monsieur Chevolet, un instant... Mesdames et Messieurs, je vous demande d'écouter la personne qui parle. Ceux qui ont de grandes discus-

---

<sup>1</sup> Rapports, 3015.

sions sont priés de les avoir ailleurs, aux pas perdus ou au bar. Il s'agit aussi de santé mentale, afin de ne pas avoir une tête comme ça à la fin de nos séances... Poursuivez, Monsieur Chevrolet!

*M. Michel Chevrolet.* Je vous remercie, Monsieur le président, ma tête va bien, ma santé mentale également! Je voudrais donc ici, au nom du Parti démocrate-chrétien, réaffirmer notre soutien à la culture et aux plus précarisés d'entre nous. Et je ferai ce soir, une fois n'est pas coutume, mon mea culpa. Lors du débat budgétaire qui s'est tenu à la commission des arts et de la culture, nous avons à marquer évidemment notre différence. Nous voulions affirmer que nous étions huit à résister, face à ce budget qui nous paraissait gargantuesque, pantagruélique: 18 nouveaux postes, une augmentation de plus de 10 millions de francs. Nous devons taper du poing sur la table et dire: «Monsieur Kanaan, vous venez d'arriver, prenez le temps d'analyser votre nouveau département! Prenez le temps de recevoir les associations qui vous ont demandé des augmentations de subventions... Prenez le temps, comme l'a fait M<sup>me</sup> Esther Alder dans son département, et attendez peut-être une année avant de demander 18 nouveaux postes...»

Les discussions de la commission des arts et de la culture, je le rappelle, étaient non décisionnaires et, dans la mesure du possible, auraient dû rester comme un débat tactique et stratégique, ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Mais on sait que rien n'est discret dans cette République confidentielle...

Même s'il n'y a pas TV Léman bleu – il n'est pas forcément nécessaire de faire un spectacle devant tout le monde – je tiens à faire sincèrement mon mea culpa pour avoir choqué le monde culturel avec des prises de position stratégiques. Mais pourquoi ces prises de position étaient-elles si stratégiques? Parce que le souhait du Parti démocrate-chrétien est justement de rendre aux milieux culturels ce que l'administration lui prend aujourd'hui. Nous avons besoin d'acteurs culturels de terrain, d'associations fortes. Nous avons besoin de prestations culturelles, de spectacles, d'expositions, et c'est pour cette raison que notre attitude est extrêmement offensive s'agissant du budget culturel.

La réflexion, Mesdames et Messieurs, a fait son chemin en deux mois, au sein du département de la culture et du sport, mais aussi dans le monde culturel. Il y a eu une réflexion de la part de M. Kanaan sur ces postes qu'il avait budgétisés peut-être un peu trop hâtivement et, aujourd'hui, le Parti démocrate-chrétien dans son entier est satisfait. Nous avons eu une discussion très sérieuse au sein de notre groupe et je puis annoncer que nous n'accepterons, aujourd'hui, aucun amendement du Mouvement citoyens genevois parce que le travail a été réalisé. La réflexion, ces deux derniers mois, a été menée par le magistrat Kanaan et je tiens encore à le remercier pour les dispositions qu'il a prises dans le cadre de ce budget rectifié.

Mon message n'a pas été compris, alors qu'il s'agissait simplement de poser le débat et de ne pas augmenter les budgets cette année sans avoir reçu les associations. Cet exercice, nous l'avons fait: nous avons reçu les associations et entendu leur message à travers les courriels qu'elles nous ont envoyés. Nous avons étudié attentivement leurs demandes et nous sommes aujourd'hui prêts à entrer en matière. Mais attention... (*Brouhaha.*) Je vois que M. Medeiros fait la girouette – vous transmettez, Monsieur le président! Je crois que, dans ce domaine-là, le Mouvement citoyens genevois est un spécialiste et je n'ai donc pas de leçons à recevoir de sa part!

Le Parti démocrate-chrétien reviendra donc sur ces amendements et votera les augmentations de subventions aux quelques associations que nous avons reçues et entendues. Cela ne veut pas dire que nous donnons désormais un blanc-seing et que la mobilisation des milieux culturels fait peur. Nous devons parfois faire des choix politiques douloureux. Mais, en l'occurrence, nous ne voulons pas précariser le monde artistique.

Nous savons qu'il y a véritablement un problème. Le Parti démocrate-chrétien a ainsi proposé d'augmenter le Fonds chômage et de trouver des passerelles pour les artistes dans le besoin. Nous restons donc dans notre logique. Encore une fois, je regrette que ce débat ait pris une telle ampleur. Au sein du groupe démocrate-chrétien, nous avons réfléchi et nous ne voterons pas les amendements du Mouvement citoyens genevois. Mesdames et Messieurs, je vous remercie de faire de même.

**M. Jean-Philippe Haas** (MCG). Je me permets de prendre la parole étant donné que j'ai été invectivé par des gens des bancs d'en face, lors de la dernière séance de commission, concernant les amendements et la culture d'une façon générale. Je ne peux que constater – vous transmettez à M. Chevrolet, Monsieur le président – que ces amendements n'émanaient pas, à la base, du Mouvement citoyens genevois mais du Parti démocrate-chrétien! (*Exclamations et applaudissements.*) Ils retournent leur veste en plénière...

Je tiens à préciser qu'en aucun cas le Mouvement citoyens genevois n'est contre la culture. Nous ne désirons absolument pas diminuer les subventions à la culture. En fait, les augmentations ont été décidées par le magistrat pour arrondir des chiffres, alors que les associations n'avaient pas demandé de subventions supplémentaires. (*Brouhaha.*) Elles ont été arrondies au chiffre supérieur, et nous nous y opposerons.

J'aurais donc voulu avoir une réponse de la part du magistrat: pour quel motif y a-t-il eu ces augmentations? Il est bien clair que, dans la ligne du Mouvement citoyens genevois, s'agissant d'avoir un budget équilibré, nous avons décidé

non pas de supprimer ces subventions, mais de supprimer les augmentations qui n'avaient pas été demandées. Je vous remercie de m'avoir écouté.

**Le président.** Je salue à la tribune du public M. Pierre Losio, nouveau président du Grand Conseil genevois. (*Applaudissements.*)

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, je me réjouis de reprendre avec vous ce débat sur le budget du département de la culture et du sport. Je constate avec plaisir qu'aussi bien les dernières interventions samedi que les premières aujourd'hui insistent toutes sur le soutien à la culture. Je ne peux que m'en réjouir, j'espère qu'il en sera de même pour le sport tout à l'heure. Evidemment, il y a des nuances dans l'interprétation de ce soutien.

On parle ici de l'amendement sur la Fanfare du Loup, mais j'entends bien que c'est un débat qui touchera différents amendements concernant les subventions. J'aimerais revenir sur les fameuses augmentations demandées dans le budget initial. M. Chevolet a parlé d'augmentations pantagruéliques; 9,7 millions de francs sur un budget de 290 millions de francs, cela ne me paraît pas pantagruélique, d'autant plus, je le répète – c'est important – que la plus grande partie provient soit des mécanismes salariaux, comme pour tous les départements de la Ville de Genève, soit d'engagements antérieurs du Conseil municipal ou du Conseil administratif. J'estime qu'un quart environ de ces augmentations proviennent de mes propres choix de nouveau magistrat, choix repris par le Conseil administratif.

Deuxième remarque, j'y tiens beaucoup, je ne peux pas souscrire à un discours qui opposerait le fameux travail de terrain – je l'ai déjà dit samedi, mais je le répète aujourd'hui – et l'appareil administratif. Toute la philosophie d'entreprise du département de la culture et du sport tourne autour du partenariat avec les acteurs culturels et sportifs, et tout le monde travaille par rapport au terrain. Dans le discours tenu à cet égard, je vois une pointe de populisme, dans le sens où on oppose une sorte d'appareil administratif, qui serait parasite et de trop, aux acteurs de terrain. En l'occurrence, il faut trouver le bon équilibre. Mais si, aujourd'hui, vous avez des demandes argumentées pour des augmentations de subventions, c'est bien grâce à ce partenariat qui fonctionne entre les acteurs culturels, l'administration et le politique.

Effectivement, il y a eu des arbitrages depuis le budget déposé en septembre. Vous en avez pris connaissance dans le budget rectifié. J'ai fait un effort, dans le département de la culture et du sport, en renonçant à 3 millions de francs par rapport aux demandes faites initialement. Je me permets de dire que ce ne sont pas tellement les amendements, les fameux amendements à la commission des arts et de la culture, qui m'ont incité à ces arbitrages – ils étaient antérieurs – mais la

nouvelle situation des recettes fiscales. Les cinq membres du Conseil administratif ont fait le point à fin octobre-début novembre, et nous avons tous fait un effort pour arriver à un budget qui ne soit pas trop déficitaire.

Quant au respect des acteurs de terrain, j'avoue qu'à l'époque je n'ai pas très bien compris en quoi enlever 1 million de francs au Fonds pour les indépendants dans le monde du théâtre était un signe de respect envers les acteurs de terrain... Mais, heureusement, cela, c'est du passé.

Ce qui est sûr en revanche – c'est la leçon que j'en tire – c'est qu'il faut plus de transparence au quotidien en matière de décisions de subventionnement. C'est pourquoi le département publiera de manière très factuelle ses décisions au sujet, par exemple, des renouvellements de conventions, des partenariats avec des festivals et ainsi de suite, pour bien montrer la richesse et la diversité de l'offre culturelle que nous soutenons au quotidien.

Cela m'amène maintenant aux conventions de partenariat, et j'en parle parce que nous sommes en début de législature. Que ce soit la Fanfare du Loup, Archipel, le Centre international de percussion ou le Théâtre du Galpon, ils font l'objet de conventions de partenariat, en tant qu'acteurs indépendants de la culture, avec la Ville de Genève. Ces conventions sont un instrument rodé, Mesdames et Messieurs, qui sont conclues en général pour trois ans, parfois quatre, et qui font l'objet d'une évaluation à la fin de la période de validité.

C'est d'ailleurs l'occasion de prendre acte des demandes, ce qui ne veut pas dire forcément y souscrire. Les demandes inscrites au projet de budget 2012, comme celle de la Fanfare du Loup, résultent d'une discussion approfondie entre le partenaire concerné et la Ville de Genève. Ensuite, le Conseil administratif y donne suite ou non, puis le Conseil municipal. En effet, je rappelle que ces conventions incluent toujours une clause spécifiant qu'elles sont signées sous réserve du vote du budget par le Conseil municipal.

Dans ces différents cas, nous n'avons pas inventé des demandes du jour au lendemain: nous les avons négociées, nous avons fait le bilan de l'activité. Je prends l'exemple de la Fanfare du Loup, qui est passée de dix concerts annuels lors de la saison 2005-2006 à quinze concerts annuels en 2011-2012, et qui est invitée de plus en plus souvent à des festivals à l'étranger. Après, ce sont des choix, Mesdames et Messieurs. J'entends souvent dans cette enceinte, à gauche comme à droite, que nous devons contribuer au rayonnement de Genève en matière culturelle, objectif auquel je souscris entièrement. La Fanfare du Loup est un exemple parmi de nombreux autres qui contribue concrètement au rayonnement culturel de Genève.

C'est aussi le cas du Centre international de percussion, qui s'appelle maintenant Eklekto et qui a augmenté son activité. Il a monté un festival reconnu et a développé des projets avec la Haute Ecole de musique, un autre objectif auquel

nous pouvons souscrire. Ces augmentations sont donc argumentées et justifiées. De même, le Théâtre du Galpon vient de rouvrir et il a clairement besoin d'une augmentation, laquelle était demandée depuis des années par ce théâtre qui dispose clairement d'un montant insuffisant aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs, ces subventions, ce n'est pas juste de l'argent du contribuable qui est dépensé. Elles contribuent à l'emploi local à Genève, au rayonnement de notre cité, à la diversité de l'offre culturelle dans le cadre du soutien à la création. C'est un réel investissement qui donne du sens à la vie de notre cité.

Je vous invite donc à refuser cette coupe. Je le dis déjà pour la Fanfare du Loup et je m'exprimerai sur les autres amendements si nécessaire. Ces augmentations ont été négociées et sont totalement justifiées.

J'aimerais encore souligner un élément que vous connaissez et qui devrait être essentiel dans votre analyse. La Loterie romande a pris beaucoup de décisions restrictives ces derniers temps, lesquelles pénalisent directement les acteurs culturels. Par conséquent, ce n'est pas le moment que le partenaire principal, à savoir la Ville, n'assume pas ses responsabilités. Je vous remercie donc de soutenir ces institutions et de ratifier ces augmentations. (*Applaudissements.*)

**M. Alexandre Chevalier** (HP). Mesdames et Messieurs, je n'allongerai pas après la magnifique démonstration du magistrat sur les besoins en matière de culture. Je rappellerai tout simplement que nous sommes dans une période délicate, économiquement difficile. On nous rabâche tous les jours que nous sommes en période de crise... (*Brouhaha.*)

**Le président.** Mesdames et Messieurs, nous pouvons reprendre le régime de la suspension de séance, avec convocation des chefs de groupe et du bureau, en perdant encore une demi-heure! Il est impossible de présider dans un brouhaha pareil. La présidente a dû subir cela samedi soir. Alors, je vous le dis pour la dernière fois, il est impossible de travailler dans ces conditions. Continuez, Monsieur...

*M. Alexandre Chevalier.* Merci, Monsieur le président. Pour les indépendants de ce Conseil, il est important de préserver l'offre culturelle. Il est important aussi de donner du temps au nouveau magistrat en charge des affaires culturelles, qui doit mener la réflexion sur l'ensemble de la législature, et non pas uniquement sur ce premier exercice budgétaire. Personnellement, je tiens ce discours depuis longtemps dans ce Conseil: la culture est un facteur important d'intégration et de cohésion sociale. Pour ces raisons, nous refuserons tous les amendements du groupe Mouvement citoyens genevois qui toucheraient aux prestations culturelles.

**M. Eric Bertinat** (UDC). Je voudrais faire part de mon désarroi devant le nouveau discours de notre collègue Chevrolet inverse à sa position extrêmement courageuse, sa position antérieure à celle d'aujourd'hui, celle qu'il a maintenue au sein de la commission des arts et de la culture et qui nous a convaincus. Nous nous sommes fiés en partie au passé professionnel de Michel Chevrolet et nous l'avons suivi dans de nombreuses coupes, c'est vrai.

Toutes ces coupes ont été justifiées de bonne manière. Elles ont été parfaitement expliquées et détaillées, en grande partie par M. Haas, qui avait épluché tous les rapports qu'on nous avait transmis. La stratégie d'alors était de dire que nous ne couperions pas dans les subventions, mais que nous refuserions leur augmentation. Nous souhaitions maintenir les subventions à la culture à la hauteur des montants attribués en 2011, en espérant que les bénéficiaires feraient aussi bien. Ce n'était en rien la déclaration de guerre que certains ont cru percevoir, dès lors que nous osions toucher à cette vache sacrée qu'est la culture en Ville de Genève.

Ce soir, nous avons entendu Michel Chevrolet présenter ses excuses, expliquer que tout cela était une puissante stratégie du Parti démocrate-chrétien et que, depuis, les résultats escomptés ont été atteints... Non, tous les résultats ne sont pas atteints: la facture est encore salée. Il y a toujours 1,5 million de francs à trouver, d'autant que certaines subventions reviendront sur le tapis et seront acceptées. Tout cela est fort dommageable pour la frêle entente qui existait entre nos partis de droite. C'était une question de confiance et je suis obligé de dire que vous l'avez mise à mal. Que cela vous plaise ou non, je tiens à vous le dire: on ne peut pas se lever ainsi en séance plénière et lâcher ceux avec qui on a collaboré en commission.

L'Union démocratique du centre, elle, restera sur sa position et défendra les subventions telles qu'elles étaient en 2011. Nous accepterons néanmoins de revenir sur deux ou trois subventions précises, dont l'augmentation peut être envisagée d'après les explications convaincantes qui nous ont été données.

Voilà, je tenais à vous dire ma déception de voir comment les débats tournent aujourd'hui. J'espère qu'ils ne dureront pas trop longtemps...

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 67 non contre 7 oui.*

**Le président.** Avant de passer à l'amendement suivant, le bureau tient à souhaiter un très bon anniversaire à notre collègue Sophie Courvoisier. (*Applaudissements.*)

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées  
(Association - Festival Archipel, page 5 des subventions).*

**Le président.** Cet amendement est présenté par le Mouvement citoyens genevois et vise une réduction de 26 800 francs de la subvention à Archipel, avec un nouveau montant de 273 200 francs.

**M. Jean-Philippe Haas (MCG).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Mouvement citoyens genevois a déposé cet amendement en fonction des travaux en commission, où un amendement proposé par le Parti démocrate-chrétien et M. Chevolet – tiens, c’est bizarre... (*Remarque de M. Chevolet.*) Mais il n’y a pas de problème, Monsieur...

**Le président.** Veuillez vous adresser au président, Monsieur Haas!

*M. Jean-Philippe Haas.* Oui, Monsieur le président. Je me permets donc de reprendre la parole pour revenir à la charge et dire qu’en aucun cas le Mouvement citoyens genevois n’est contre la culture. Mais nous devons malheureusement faire des coupes pour avoir un budget équilibré.

En l’occurrence, nous ne faisons pas de coupes, nous refusons simplement l’augmentation qui a été décidée. Les contrats de prestations sont conclus généralement pour trois ou quatre ans. Or, lorsque nous avons procédé à l’audition de M. le magistrat en commission, il nous a précisé que ces augmentations étaient pour arrondir les comptes... (*Dénégation.*) Oui, c’est écrit noir sur blanc dans les rapports, dans les procès-verbaux de commission. Je les transmettrai à M. le magistrat s’il a besoin d’un aide-mémoire.

Je tiens aussi à rappeler, au sujet de ces augmentations, que M<sup>me</sup> Keller, cheffe du Service culturel, a dit qu’en aucun cas il ne pouvait y avoir des augmentations pendant les contrats de trois ou quatre ans. Je ne comprends donc pas la raison de ces augmentations pour l’année 2012. Si on regarde le détail des subventions, on remarque qu’en 2010 et 2011 il n’y a absolument pas eu d’augmentation. Visiblement, cela a été discuté avec l’ancien magistrat M. Mugny. Pour quelle raison augmente-t-on divers subventionnés? On ne sait pas pourquoi. Pour quelle raison n’augmente-t-on pas de 100 000 ou 200 000 francs d’autres subventionnés? Cela paraît se faire un peu au hasard...

Maintenant je tiens à préciser, Mesdames et Messieurs du Conseil municipal, que lors des rares auditions, contrairement à ce que M. Chevolet a prétendu, nous

n'avons pas entendu les personnes concernées. Nous procéderons à leur audition l'année prochaine. Nous avons toujours affirmé, au sein du Mouvement citoyens genevois, que nous n'étions pas opposés à l'augmentation de certaines subventions, mais à la condition que les bénéficiaires viennent justifier leur demande devant la commission. Mais, à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas. Ils n'ont rien demandé et on a augmenté leur subvention d'office. C'est cela qui est bizarre.

**M<sup>me</sup> Salika Wenger (EàG).** Chers collègues, j'ai envie ce soir de faire mon «M. Hämmerli» et de vous rappeler que la culture n'est pas seulement une coquetterie de la Ville, mais un choix qui a été fait durant les années 1930, quand, au moment du partage, l'Etat a pris en charge le social et la Ville la culture. C'est ce qui explique que nous ayant un budget culturel important. C'est donc un engagement pris par la Ville et pas simplement une coquetterie.

On parle de vache sacrée à propos de la culture, mais ce n'est pas une vache sacrée, c'est une nécessité! D'abord, il me semble qu'il y a une confusion. Si on parle d'art et de culture, ce n'est pas par hasard. En l'occurrence, je vais vous donner un exemple: la culture, c'est le cortège de l'Escalade d'hier; les arts, c'est la musique contemporaine, avec Archipel, ce festival que je suis en train de défendre. Cela pour dire qu'on ne peut pas tout mélanger, comme semble le faire certain parti de droite chrétien que je ne nommerai pas. On ne peut pas mettre tous les objets culturels et artistiques dans un grand panier, secouer et voir ce qu'on prend ou non, ce qu'on finance ou non.

Ensuite, il se trouve que, derrière toutes ces décisions, il n'y a pas que des créations, il y a aussi des emplois. Nous savons que les emplois d'artistes et de créateurs figurent parmi les plus précaires. Nous savons aussi qu'un chômeur coûte plus cher. Alors, au-delà du mouvement d'humeur, c'est un choix politique qu'il faut faire. Mesdames et Messieurs, soit vous choisissez de faire des chômeurs systématiquement – et là je parle de tous les artistes et de tous les créateurs qui seront touchés par les décisions prises – soit vous décidez de poursuivre le travail que la Ville s'est engagée à faire, à savoir subventionner les milieux artistiques et culturels.

Je ne veux pas vous dire que nous sommes un grand pôle culturel, car ce n'est pas vrai. Mais Archipel est un espace que vous ne pouvez pas toucher, parce que c'est un espace de spécialisation, un espace très rare de recherche dans la musique. Il me semble que, comme le Parti démocrate-chrétien, les représentants du Mouvement citoyens genevois ont tout mélangé. Ils se sont dit qu'ils allaient couper ici et couper là... Quand je vois qu'on coupe dans le Théâtre des marionnettes, au Sputnik ou au Théâtre du Galpon, je me dis que c'est complètement ahurissant. Certes, certains pans de la culture peuvent ne pas vous intéresser. Nous sommes tous dans ce cas-là. Tout le monde connaît la bataille que je mène

régulièrement contre le déficit du Grand Théâtre. Cette année, il a été inclus au projet de budget et j'en suis ravie. Toujours est-il qu'il y a plusieurs formes de culture qui peuvent intéresser la population. Par exemple... (*Brouhaha.*)

**Le président.** Mesdames et Messieurs, c'est un dernier avertissement, vous ne pourrez pas dire que vous n'avez pas été prévenus: la prochaine fois que je dois intervenir pour demander le silence, nous nous réunissons, bureau et chefs de groupe, et nous perdons une demi-heure! Continuez, Madame Wenger!

*M<sup>me</sup> Salika Wenger.* Je donnais donc l'exemple du Spoutnik: c'est un des rares endroits où l'on peut voir un cinéma qui n'est pas un cinéma commercial, un cinéma de circuit. Alors, je ne peux pas imaginer que nous allons laisser l'association avoir des difficultés de fonctionnement. Les salles de cinéma n'ont plus de diversité dans leur programme, tout est calibré. Avec le Spoutnik, nous avons la chance d'avoir des gens qui se donnent énormément de peine pour préserver une culture cinématographique et permettre aux gens intéressés d'y accéder. Je pourrais donner de tels exemples tout au long des amendements que vous avez déposés.

Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais, pour nous, il nous semble que la vie est difficile, que gagner sa vie devient quasiment impossible pour une bonne partie de la population. Vous qui vous battez régulièrement pour les chômeurs, je le reconnais, pensez-vous qu'il y a une catégorie de chômeurs acceptable et une autre qui ne le serait pas? Les artistes et les créateurs sont une population comme les autres. Ils ont besoin de travailler et l'intervention de la Ville dans les budgets, dans les créations, est une manière de les faire vivre, comme de faire vivre les arts.

Je sais que les arts de la scène ne sont pas la culture locale: nous sommes dans une ville calviniste et, dans les villes calvinistes, on favorise plutôt la musique. Pourtant, essayons d'avoir un peu de courage, de sortir des vieilles habitudes! Nous devons donner leur chance à toutes les formes de création et d'art si nous voulons un jour être jugés sur la manière dont nous avons traité nos artistes, l'art et la culture!

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (LR). Bien chers collègues, je saisis l'occasion de ce deuxième amendement pour vous dire, en préambule, que je ne ferai pas de mea culpa pour ce qui s'est passé en commission des arts et de la culture et qui a fait tant de bruit dans la République. D'abord, les confessions publiques ne sont pas de ma religion. Puis, j'estime qu'il n'y avait pas de mal à mener cette discussion confidentielle et en confiance entre personnes qui cherchaient des pistes pour cette nouvelle législation.

Il n'y avait pas de mal à cela et si mal a été fait, nous le regrettons profondément. Mais il faut dire qu'il a été voulu par certains de nos collègues de l'Alternative, pour politiser la question, pour créer des fronts gauche-droite, pour faire croire que nous n'aimions pas le théâtre... (*Protestations.*) Mesdames et Messieurs, c'est un mensonge, je tiens à le dire ce soir et à remettre l'église au milieu du village, devant tout le monde. En effet, il faudrait avoir bien mauvaise mémoire pour ne pas se souvenir que, pendant les deux législatures précédentes, nous avons soutenu à bout de bras tous les théâtres que le magistrat, pour des raisons qui sont aujourd'hui encore inconnues, voulait voir disparaître du budget. Nous étions toujours là et c'est le plus mauvais argument qu'avance aujourd'hui le nouveau magistrat lorsqu'il dit que les augmentations proposées sont issues de ces législatures.

Raison pour laquelle nous souhaitons faire *tabula rasa* du passé et répéter que la culture est essentielle pour Genève, que c'est un investissement indispensable. Avec ses divers amendements, le Mouvement citoyens genevois, comme nous l'avons fait à la commission des arts et de la culture, met le doigt sur certains flous que nous devons un jour ou l'autre éclaircir – à défaut de le faire ce soir – pour que la culture soit telle que nous la voulons. Nous avons le sentiment que les associations, pour leurs subventions, vont à la pêche à la ligne: elles pêchent une fois dans un fonds, une fois dans un autre, une fois auprès du Canton, une fois auprès de la Ville, voire auprès des privés, ce dont nous les félicitons. Mais le travail pour savoir comment cela devrait s'organiser n'a pas été fait. Et puis, surtout, nous tenons à dire que le département de la culture et du sport, comme n'importe quel autre département, n'est pas l'arche de Noé, dans laquelle on fait monter celui-ci ou celui-là, parce qu'on l'aime bien, en disant aux autres: «Après moi, le déluge!»

Revenons maintenant au Festival Archipel. Madame Wenger, je suis d'accord avec vous, s'il y a une manifestation à ne pas laisser tomber, c'est bien le Festival Archipel. Nous ne sommes pas dans une logique d'augmentations ce soir, puisque nous cherchons à équilibrer le budget, mais, sincèrement, s'il y a un investissement à faire, c'est bien en faveur d'Archipel. Il faut rendre justice au Festival Archipel, manifestation ultraprofessionnelle qui propose 15 concerts de créateurs de 19 pays en moins de dix jours, qui fait entendre les sons des XXI<sup>e</sup>, XXII<sup>e</sup>, XXIII<sup>e</sup> siècles... C'est chaque fois un véritable enchantement et une découverte. Mesdames et Messieurs, ne manquez pas cette manifestation!

Alors, il faudrait vraiment que nous soyons dans une situation très délicate pour renoncer à augmenter cette ligne. C'est véritablement un bon choix à faire et nous voulions le dire.

**M. Pascal Holenweg (S).** Comme je suis déjà intervenu sur l'ensemble des amendements visant à réduire ou à bloquer les subventions du département de la culture et du sport, je ne reprendrai pas ce que j'ai dit avant-hier. Cela vous a tel-

lement plu que, de toute façon, vous l'avez retenu. Vous connaissez déjà par cœur le discours que je pourrais vous tenir.

Je veux simplement rappeler deux choses. Premièrement, geler les allocations budgétaires 2012 au niveau de 2011, c'est réduire les disponibilités réelles de ceux que l'on subventionne, compte tenu de l'augmentation des coûts des productions culturelles, compte tenu des conditions qu'il faut remplir pour monter un spectacle, une production artistique ou culturelle à Genève.

Deuxièmement, le Festival Archipel, en plus de ses qualités intrinsèques, fait l'objet d'une convention de subventionnement, qui est un engagement réciproque de la Ville et du subventionné, le subventionné s'engageant à fournir des prestations culturelles et artistiques à la population, en échange de quoi la Ville s'engage à les subventionner. A partir du moment où cet engagement réciproque est pris, on peut attendre de la Ville de Genève qu'elle le respecte. Je sais bien que la discussion sur les allocations familiales avant-hier a montré qu'il pouvait y avoir des majorités dans le Conseil municipal prêtes à ne pas respecter les engagements de la Ville. Là, nous sommes dans le domaine de la culture. Toute une série de propositions d'amendements du Mouvement citoyens genevois concernent des bénéficiaires de subventions qui sont au bénéfice d'une convention de subventionnement. Refuser de leur donner des moyens supplémentaires quand la demande est aussi justifiée que celle de la Fanfare du Loup, d'Archipel et d'autres, c'est ne pas tenir ses engagements, les engagements de la Ville de Genève.

Une dernière remarque: avant-hier, au début des discussions sur le budget de la culture, M<sup>me</sup> Kraft-Babel a fait allusion à la nécessité d'avoir un débat sur les critères de subventionnement par la Ville d'acteurs individuels et collectifs dans le domaine culturel comme dans les autres. Ce débat est important, mais il doit être mené pour lui-même, hors des enjeux budgétaires et hors des agendas budgétaires. En effet, le débat budgétaire est le pire moment pour avoir un débat de fond sur les conditions dans lesquelles nous subventionnons les acteurs culturels ou sociaux. C'est le pire moment, parce que nous sommes tenus par des règles purement arithmétiques qui favorisent le débat politique le plus caricatural qui soit. Nous ne sommes pas en état, politiquement parlant, d'avoir un débat de fond sur les critères de subventionnement. Nous sommes dans des débats de comptables qui, on le sait pertinemment, sont les pires quand ils traitent de la comptabilité de l'action culturelle.

Comme je l'ai annoncé il y a deux jours, les socialistes refuseront toutes les propositions de réduction ou de plafonnement des dépenses culturelles. S'il y avait, en sus du discours culturel ou artistique, une raison supplémentaire à donner pour refuser le blocage des dépenses, ce serait le fait qu'en période de crise les investissements publics sont le meilleur moyen de maintenir un minimum de tissu culturel dans notre canton, dans notre région. Ensuite, nous préférons augmenter les subventions aux associations plutôt que d'augmenter les subventions

au Fonds de chômage pour permettre aux intermittents de survivre une fois que les subventions de ceux qui les emploient auront été réduites.

Je vous appelle donc à voter non à cet amendement comme à tous les amendements du même topo.

**M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet** (Ve). Les Verts se sont aussi prononcés samedi sur l'ensemble des amendements proposés, à savoir les diminutions de subventions, en disant qu'ils les refuseraient pour les raisons qui ont été évoquées, entre autres celles qui viennent d'être rappelées par mon préopinant et qui ont trait aux engagements pris par la Ville dans les conventions tripartites. Car il faut rappeler que l'Etat est signataire de ces conventions et que des plans quadriennaux sont établis. Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas le travail que font ces associations, ces conventions sont en toute transparence sur le site internet de la Ville de Genève et du département de la culture et du sport.

Enfin, nous avons toujours défendu ce tissu associatif culturel, qui a une longue histoire à Genève, qui fait en partie la vie culturelle de Genève, son foisonnement et son émergence. Chaque association a ses spécificités, notamment Archipel dont nous parlons maintenant. Faut-il le rappeler aussi, cette association fêtera ses vingt ans en 2012.

Quoi dire encore? Pour celles et ceux qui pensent que les subventions sont toujours floues et qu'on n'y comprend rien, tout est très clair dans les conventions de subventionnement. Archipel dépense 60% du budget en part artistique, particulièrement en commandes d'écriture. Comme on peut le voir dans la convention – Salika Wenger l'a rappelé tout à l'heure – de nombreuses collaborations existent, tant avec des structures genevoises qu'avec l'étranger.

Pour ces raisons, nous refuserons toute suppression de subvention. Je le dis pour cet amendement sur le Festival Archipel et pour tous les suivants, afin de ne pas répéter ce qui a déjà été dit.

**M. Michel Chevrolet** (DC). Je voudrais juste revenir sur les quelques points de détail évoqués tout à l'heure par mes préopinants du Mouvement citoyens genevois, qui ont bien voulu me traiter de girouette. Nous attendons toujours, dans les amendements du Mouvement citoyens genevois, une proposition pour diminuer la subvention à l'Usine... Apparemment, cela ne figure pas dans les amendements reçus, et il y a de nombreux autres amendements de la commission qui n'y figurent pas.

Aujourd'hui, le Mouvement citoyens genevois a proposé des non-augmentations de subventions, mais on n'en connaît pas véritablement les raisons. C'est aussi pour cela que le groupe démocrate-chrétien n'a pas souhaité les soute-

nir. Visiblement, ce sont des choix totalement subjectifs, qui ne relèvent pas de l'objectivité.

Je pense que la dernière page du procès-verbal de la commission n'a pas été distribuée, ni aux journalistes, ni en général aux commissaires, qui ne s'y sont pas intéressés de près. Mais le Parti démocrate-chrétien souhaitait, avant de se prononcer sur ces augmentations de subventions, recevoir en une journée toutes ces associations pour qu'elles viennent expliquer pourquoi elles demandaient ces augmentations. C'est le travail que nous avons fait les mois suivants.

On ne peut donc pas entrer en matière aujourd'hui sur ces amendements, tout simplement parce qu'ils ne sont pas objectifs. Certains amendements proposés en commission ont été retirés par M. Haas ce soir. Je ne sais pas si c'est très courageux de sa part, mais en tout cas ils ont été rayés de la liste des amendements.

Je tiens quand même à préciser que ces petites augmentations de subventions concernent à peu près 200 000 francs au total. Or des efforts ont été faits au budget. Nous avons supprimé six médiateurs culturels, conformément à la volonté du Parti démocrate-chrétien. Nous avons supprimé des adjoints de direction, des collaborateurs scientifiques à la pelle, j'en passe et des meilleures. Les efforts ont été faits et ce n'est pas ces 200 000 francs qui changeront quelque chose. Dans les associations, des gens travaillent parfois à mi-temps, avec de petits salaires de 2000 ou de 2500 francs, voire de 3000 francs pour des emplois à plein temps. Ces personnes vivent dans la précarité et ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut les punir.

Cela étant dit, je voudrais quand même relever que, lors de cette commission, M. Haas – vous lui transmettez, Monsieur le président – a fait un excellent travail. Il est allé rechercher, association par association, les comptes de ces dernières. Il a relevé, effectivement, un certain nombre d'incohérences qui auraient pu nous pousser à avoir des doutes. Et ce travail, je crois que c'est le rôle de chacun des commissaires de le faire. Il faut avoir l'œil vif, rester critique, attentif à des augmentations qui, Mesdames et Messieurs de la gauche, ne sont pas toujours des prestations directes, mais qui sont aussi des augmentations de postes, ici et là, des rémunérations un peu cachées. M. Haas l'a relevé en commission.

Oui, le soutien à la culture, c'est bien: 250 millions de francs de la Ville de Genève, environ 70 millions de francs du Canton, 100 à 150 millions de francs du privé, qui donne de l'argent au monde culturel. C'est près de 1 demi-milliard de francs qui est aujourd'hui donné à la culture dans ce canton. Ce ne sont pas des petites sommes, c'est cinq fois aujourd'hui le fonctionnement du Palais de justice, sans vouloir comparer, évidemment, le Palais de justice à la culture... Nous devons donc rester critiques et je remercie M. Haas d'avoir examiné de près ces subventions.

Le Parti démocrate-chrétien sera très attentif à ce que les associations soient reçues et à chaque augmentation de subvention.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Sur le cas particulier d'Archipel, j'aimerais d'abord dissiper un malentendu. Certains ont cru comprendre qu'on accorderait une augmentation en cours de validité de convention. Non, je le répète, nous avons un système qui a fait ses preuves, j'en hérite et j'en suis heureux. En l'occurrence, nous faisons le bilan des conventions à l'échéance de leur validité et Archipel est au bénéfice d'une convention jusqu'à la fin de 2011. Mon prédécesseur a négocié la nouvelle convention 2012-2015. Dans ce cadre-là, c'est vrai, il est entré en matière sur une demande d'augmentation, sachant qu'Archipel n'a pas vu sa subvention augmenter depuis 2003, alors qu'ils ont augmenté leur activité. Ils organisent 40% d'événements en plus et on a estimé à juste titre – j'y souscris entièrement – que l'augmentation était justifiée.

Maintenant, votre Conseil peut en décider autrement. Mais on est dans le cadre du système habituel, qui fonctionne bien et qui consiste à faire le bilan de la convention, puis à entrer en matière ou non sur les demandes. Or, je peux vous rassurer, nous n'entrons pas toujours en matière. Le Service culturel reçoit, dans les subventions ponctuelles, 900 demandes par année, tous fonds généraux confondus, et il en refuse environ la moitié. Ces demandes sont considérées comme justifiées au terme de la convention et en prévision de la nouvelle.

Derrière ce débat, il y a aussi l'enjeu de savoir qui joue quel rôle. Si le Conseil municipal veut négocier directement chacune des conventions avec les artistes, on entre là dans une tout autre logique. A ce stade, je considère que c'est le rôle du Conseil administratif et des départements. Vous, ensuite, arbitrez *in fine* dans le cadre du débat budgétaire. Cela dit, et j'insiste là-dessus, la commission des arts et de la culture a accès à toutes les informations qu'elle souhaite. Elle en a demandé énormément en début de législature, et c'est normal. Nous reviendrons en commission si vous le souhaitez pour vous fournir encore des informations et pour répondre à toutes vos questions.

Pour Archipel comme pour la Fanfare du Loup, il s'agit de conventions signées; c'est un engagement pris par le Conseil administratif, à vous de savoir si vous voulez y souscrire ou pas.

*(Des manifestants protestent bruyamment à la tribune du public contre la fermeture de la poste de la rue de la Ferme.)*

**Le président.** Mesdames et Messieurs, si vous continuez à manifester, je serai obligé d'interrompre la séance et vous ferez perdre du temps à tout le monde... *(Le chahut continue.)* Bien, je suspends la séance!

*(La séance est suspendue de 17 h 58 à 18 h 3.)*

**Le président.** La séance reprend! Nous passons au vote de l'amendement concernant Archipel.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 55 non contre 12 oui.*

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Eklekto, anciennement Centre international de percussion, page 5 des subventions).*

**Le président.** Un amendement, présenté par le Mouvement citoyens genevois, demande une réduction de la subvention de 36 900 francs. Nouveau montant: 103 100 francs.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, je voudrais préciser que c'est là aussi une convention qui a été évaluée et renégociée pour une nouvelle période. Elle tient compte du doublement du nombre de concerts du Centre international de percussion et de son projet avec la Haute Ecole de musique. Donc, cette augmentation est justifiée!

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 53 non contre 13 oui (1 abstention).*

**Le président.** Je tiens à saluer à la tribune du public notre ancienne collègue Ariane Arlotti. (*Applaudissements.*)

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Fonction Cinéma, page 6 des subventions).*

**Le président.** Un amendement du Mouvement citoyens genevois demande une diminution de 10 000 francs de la subvention à Fonction: Cinéma, pour la ramener à 257 700 francs.

**M<sup>me</sup> Mireille Luiset (MCG).** Chers collègues, on parle toujours de diminution, mais je rappelle, puisque certains semblent ne pas vouloir comprendre, qu'il

s'agit simplement de non-augmentation. Accessoirement, je rappelle aussi que certaines de ces propositions ont été faites par M. Michel Chevrolet lui-même!

Mesdames et Messieurs, vous semblez oublier que l'exécutif était chargé de revoir le budget et de trouver des économies, pour éviter qu'on aille droit dans le mur. A un moment, il faudra tailler là où il nous reste une marge de manœuvre. Nous devons faire le travail qui aurait dû être fait par l'exécutif. Comme samedi on a choisi de ne pas couper dans les imprimantes, le papier, les imprimés, soit dans les frais de fonctionnement, il ne nous reste qu'un champ de manœuvre: la culture.

Je ne sais pas si vous appréciez la nuance: faute de diminuer les frais de fonctionnement, il nous faut limiter les subventions culturelles. A cet égard, adressez-vous aux vrais responsables, à ceux qui dépensent de l'argent pour des publications, des belles revues et autres, au détriment de la culture! Les fonds ne sont pas inépuisables et, à un moment, il faut faire des sacrifices. Ici, il s'agit simplement d'une non-augmentation, et non pas d'une diminution. Si certains ne veulent pas voir leurs privilèges diminuer, il faut l'assumer!

**M. Pascal Holenweg (S).** Voilà un amendement purement vexatoire du Mouvement citoyens genevois. Il s'agit de proposer une réduction de subvention de 10 000 francs sans raison. Je le rappelle: une convention de subventionnement a été signée, un engagement a été pris par la Ville, et nous sommes de ceux qui sont favorables à ce que la Ville respecte ses engagements.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** J'aimerais faire une observation sur la motivation du Mouvement citoyens genevois qui prétend ne pas vouloir diminuer les subventions, mais les ramener au montant de 2011. Bien que nous ayons distribué un tableau en commission des arts et de la culture, vous n'avez peut-être pas réalisé, Mesdames et Messieurs, que sur l'ensemble des fonds cinéma, les montants pour 2012 sont les mêmes qu'en 2011. En fait, nous avons redistribué les cartes de façon assez substantielle, notamment à l'occasion de la création de la Fondation romande du cinéma, qui a récupéré les fonds généraux cinéma et le Fonds Regio.

Au passage, le Conseil administratif en a profité – c'est mon prédécesseur qui a initié cette négociation et j'y souscris – de mettre à niveau les festivals de cinéma, mais aussi deux des partenaires que sont le Spoutnik – objet de l'amendement suivant – et Fonction: Cinéma, auxquels il a accordé une augmentation justifiée à l'issue de plusieurs années de discussions.

Le Spoutnik a, depuis longtemps, un déficit structurel de 20 000 francs par an, qui était comblé sur des fonds ponctuels. Nous ajoutons donc de la transparence en l'intégrant à la subvention fixe. Pour Fonction: Cinéma, l'augmentation est liée à la réouverture des cinémas du Grütli et donc au travail supplémentaire. Mais, pour l'ensemble du fonds cinéma, l'enveloppe est stable. Vous pouvez donc, en toute bonne conscience, refuser ces deux amendements.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 56 non contre 16 oui.*

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées  
(Cinéma Spoutnik, page 6 des subventions).*

**Le président.** L'amendement suivant est déposé par le Mouvement citoyens genevois et il vise à réduire de 22 100 francs la subvention au Cinéma Spoutnik pour la ramener à 97 900 francs.

**M. Jean-Philippe Haas** (MCG). Concernant le Spoutnik, je tiens à répondre à M. Chevrolet, qui s'étonnait de ne pas voir de coupes à l'Usine. Nous avons effectivement décidé de ne pas faire de coupes cette année, y compris pour l'Usine. S'agissant du Spoutnik, qui fait partie de l'Usine, nous avons décidé de revenir au montant 2011.

Je suis très étonné par ce que vient de dire M. le magistrat, à savoir qu'il y aurait une dotation supplémentaire de 20 000 francs, alors que dans le budget du Spoutnik que j'ai ici, il s'agit de 10 000 francs. Il se trompe de 10 000 francs, mais ce n'est pas grave sur un budget de 1 milliard et des poussières...

Néanmoins, nous revenons là-dessus. En commission des arts et de la culture, je me suis permis de demander pour quelle raison le Spoutnik voulait une augmentation. D'accord pour l'accorder, mais j'aurais bien voulu avoir les comptes. On m'a transmis les comptes 2008 et 2009, mais les comptes 2010, je les attends toujours. Alors, pour le Spoutnik, nous refusons simplement une augmentation sans justification, qui a consisté à arrondir le montant à la centaine de milliers de francs supérieure, alors que ce cinéma ne demandait pas d'augmentation. Et, contrairement aux propos du magistrat, ce n'est pas 20 000 francs qui ont été distribués, mais 10 000 francs qui apparaissent dans ses comptes!

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 56 non contre 16 oui.*

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées  
(Théâtre du Galpon, page 6 des subventions).*

**Le président.** Un amendement du Mouvement citoyens genevois demande une diminution de la subvention de 60 000 francs, le nouveau montant étant de 140 000 francs.

**M. Pascal Spuhler (MCG).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Mouvement citoyens genevois vous l'a répété, il ne s'agit pas de couper dans les budgets, mais de refuser des augmentations non demandées par les subventionnés en question.

On peut bien sûr parler de toutes les associations. Chaque association mérite qu'on s'y intéresse précisément, mais quand on vient nous dire que ce sont des emplois qui sont mis en danger, cela me fait sourire. En effet, comme mon préopinant l'a bien dit, on ajoute ici 10 000 francs, là 22 000 francs... Ces montants ont été rajoutés à la louche, au bon plaisir du département, sans avoir été demandés par les subventionnés. Nous proposons donc de reconduire la subvention 2011 pour le Théâtre du Galpon. Nous avons un budget déficitaire, il faut bien trouver des solutions. Si vous n'êtes pas foutus de les trouver, le Mouvement citoyens genevois, lui, essaie de les trouver!

En commission, nous avons un écho de la droite, de l'Entente, qui était d'accord sur le principe. Et, aujourd'hui, on retourne sa veste, on joue les girouettes... Certes, c'est surtout l'apanage du Parti démocrate-chrétien, mais, ma foi, peut-être que tout le monde devient démocrate-chrétien aujourd'hui...

En l'occurrence, on relève la subvention du Galpon de 60 000 francs, estimés à la louche, alors que le Galpon ne peut pas fonctionner puisqu'il n'a pas encore les autorisations. Le bâtiment n'est pas aux normes, mais on lui alloue 60 000 francs de plus, comme cela, en cadeau... Ce n'est pas logique! Gardons la subvention telle qu'elle était en 2011 et, l'année prochaine, on y repensera.

Le budget ne dépend pas du bon vouloir de fonctionnaires ou d'éventuelles associations subventionnées. Le budget est censé permettre à une Ville, à une communauté de fonctionner. Il faut donner du logement, des emplois aux habitants, et arrêter de distribuer, d'avoir la subventionnite aiguë!

Le Mouvement citoyens genevois insiste, Mesdames et Messieurs, pour que vous réfléchissiez à votre fonctionnement, à ce budget. Nous sommes dans une période délicate: 2012, 2013, 2014 ne s'annoncent pas très roses. Il faut donc arrêter de dilapider l'argent. Les subventions existent, les associations ne vont pas

péricliter demain et si vraiment une association a un besoin urgent d'argent, elle peut venir en cours d'année demander une subvention extraordinaire. Les associations savent très bien le faire, il faut arrêter de les prendre pour des imbéciles! Aujourd'hui, le magistrat ne nous a adressé aucune demande spécifique. Il n'est pas venu nous dire qu'il fallait absolument ajouter un montant pour telle ou telle association ou pour une autre...

Mesdames et Messieurs, soyez un peu sérieux! Arrêtez de défendre des dogmes qui n'ont plus de raison d'être dans cette assemblée! Il faut que nous puissions travailler sainement afin d'offrir un budget qui tienne la route pour notre communauté. Je vous prie de réfléchir et de voter ces amendements. Merci!  
*(Applaudissements.)*

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (LR). Mesdames et Messieurs, vous l'avez compris, le Parti libéral-radical rechigne à suivre la politique d'un magistrat que, pendant deux ans, nous avons combattue. C'est bien le plus mauvais argument qu'on pouvait avancer que de justifier ces augmentations au nom des conventions passées. Ces conventions ne servent jamais qu'à grossir les budgets et, parfois, pour des raisons assez obscures... Avec la motion M-642 pour une clarification des critères de subventionnement, nous vous invitons à aller jusqu'au bout et à faire le travail de la transparence.

Notre collègue M<sup>me</sup> Theubet disait que nous n'avions pas besoin de cette grande leçon de clarté, mais ici, avec le Galpon, nous sommes dans une bouteille à encre. Je vous cite un exemple, pour que vous vous rendiez compte de l'ampleur du travail à faire dans les années à venir, ne serait-ce que pour clarifier à qui on donne. Aucune compagnie ne s'appelle le Galpon: le Galpon est un collectif. Nous n'avons rien à dire sur la créativité de ce collectif, sinon que sa créativité s'applique aussi lorsqu'il s'agit d'aller à la pêche aux subventions...

Nous n'avons peut-être pas mis des règles suffisantes. Pour la conseillère municipale ou le conseiller municipal qui veut faire le travail sérieusement, il est à peu près impossible de se repérer. Le collectif du Galpon regroupe trois compagnies. Outre les 140 000 francs que le Galpon reçoit à son nom, celui-ci chapeaute le Studio d'action théâtrale que l'on retrouve dans les fonds généraux de la Ville à hauteur de 50 000 francs en 2010, et à hauteur de 30 000 francs dans les subventions du Canton. Vous comprenez que déjà là, cela devient compliqué.

Puis, ce même Galpon héberge la Compagnie de l'Estuaire – pourquoi pas? – qui est une compagnie de danse qui reçoit 35 000 francs du Canton. Il héberge également la Compagnie A Hauteur des Yeux, dont on ne sait pas très bien d'où proviennent les fonds... Vous comprenez que, pour nous, cela devient difficile d'accepter une augmentation de 60 000 francs, dont nous ne connaissons pas

exactement les destinataires, que nous ne trouvons ni dans l'argumentaire ni dans les papiers qui nous ont été remis en commission.

La situation est semblable pour la Parfumerie. C'est également un collectif, mais j'ai envie de dire que ces collectifs sont plutôt des collecteurs de subventions... Nous ne sommes pas opposés à ce que des collectifs s'organisent, mais qu'ils s'organisent alors de manière transparente face à la collectivité, face à nous qui devons voter les subventions! La Parfumerie ne demande pas d'augmentation. Certes, elle n'a pas encore de nouveaux locaux, mais les nouveaux locaux sont-ils un prétexte?

C'est ce manque de clarté qui nous met sur les pattes arrière. Néanmoins, puisque nous avons décidé d'aller de l'avant avec le nouveau magistrat et que nous considérons les flous qui existent comme des scories de l'ancienne législation, nous ne ferons pas la guerre ce soir. En revanche, nous poursuivrons notre combat pour plus de clarté dans les années à venir.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** On traite le Parti démocrate-chrétien de tous les noms, simplement parce que Michel Chevolet, à l'intérieur de son groupe, est encore capable de réfléchir et de revenir sur certaines décisions prises à la va-vite en commission. Nous travaillons, au Parti démocrate-chrétien, nous réfléchissons ensemble et nous avons conscience notamment que la culture, c'est aussi de l'emploi.

On ne peut pas se profiler, auprès du Rassemblement des artistes et des acteurs culturels, comme on l'a fait durant des années, en disant aux artistes et acteurs culturels qu'on va les soutenir, qu'on va les aider dans leur difficile condition, puis couper ensuite dans les subventions. Car, au-delà de ces subventions, il y a de l'emploi. Soutenir les artistes dans une période difficile, où passablement de jeunes sont au chômage, c'est aussi soutenir la réflexion, inciter les gens à aller un peu plus loin que le simple problème de l'argent. C'est permettre à pas mal de gens de réfléchir à leur propre condition.

Ensuite, lorsqu'on vient me décrire tous les défauts du Galpon, je réponds, Mesdames et Messieurs, que le Galpon est un collectif qui fait du théâtre, qui regroupe des troupes, mais qui travaille aussi avec le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. Ses missions sont aussi pédagogiques, dans lesquelles il est pleinement impliqué, souvent avec des bénévoles.

Pour toutes ces raisons, le Parti démocrate-chrétien soutient le Galpon et, sans états d'âme, refusera cet amendement.

**M. Pascal Holenweg (S).** J'adhère tout à fait à ce que vient de dire M. Lathion. Le Galpon est un lieu indispensable au théâtre genevois, à moins de

le réduire aux quelques institutions de prestige que Genève entretient depuis des années. Le Mouvement citoyens genevois propose de supprimer près du tiers de la subvention demandée: il est évident que si ce tiers de la subvention ne lui est pas accordé, le Galpon ne pourra pas remplir sa mission.

Les raisons sociales et d'emploi dont M. Lathion a parlé, que j'avais évoquées précédemment, valent pour l'augmentation de la subvention au Galpon. J'y ajoute une chose: on a là un projet qui manifeste clairement la place et l'importance que la Ville de Genève assume actuellement dans le paysage culturel genevois. La Ville a un rôle central et si les moyens de le jouer ne lui sont pas accordés – y compris l'augmentation de ces moyens – c'est toute la politique culturelle genevoise qui en souffre.

La Ville a un rôle central parce que les autres partenaires ne se hissent pas à son niveau et que, malgré tous les discours tenus au niveau cantonal sur la nécessité que le Canton participe à la politique culturelle, ces discours ne se traduisent pas en actes, en engagement financier et matériel. Mesdames et Messieurs, si vous avez suivi les débats budgétaires cantonaux – en comparaison desquels nos débats budgétaires et nos déficits potentiels paraissent décoratifs! – vous en aurez conclu comme moi qu'il n'y a rien à attendre du Canton en matière culturelle, cette année, pour compenser d'éventuels retraits de la Ville.

Alors, l'augmentation proposée ici pour le Galpon – 60 000 francs supplémentaires – est indispensable pour que celui-ci puisse assumer, dans le nouveau lieu qu'il occupe, les tâches et les missions qu'il entend assumer. Et ce ne sont pas seulement des tâches en matière de spectacles, de représentations, mais aussi – M. Lathion a bien fait de le rappeler – des tâches consistant à faire du lien entre la scène culturelle et la cité, ainsi que des tâches pédagogiques.

Refuser ces 60 000 francs, ce n'est pas équilibrer un budget, c'est déséquilibrer une politique culturelle et priver la scène théâtrale genevoise d'un outil qui lui est indispensable. C'est totalement irresponsable, en particulier s'agissant du Galpon.

**M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet** (Ve). Pour suivre ce qui vient d'être dit, il y a, dans la convention, le plan financier quadriennal et les coûts du Galpon. On peut vraiment s'émerveiller du travail qui y est fait, des salaires réduits au minimum pour le personnel qui assurera la régie et l'accueil des compagnies, du travail qui est effectué pour faire vivre ce lieu, en faire un lieu d'accueil, d'ouverture au public.

On a de l'argent pour la création indépendante, que ce soit en matière de danse ou de théâtre. Mais, Mesdames et Messieurs, pourquoi soutenir la création et les compagnies si elles n'ont pas d'endroit où se produire? Les endroits qui

existent fonctionnent avec des moyens extrêmement limités: il suffit de regarder les salaires. Encore une fois, toutes ces conventions, avec les plans financiers, sont visibles sur le site internet de la Ville de Genève. Nous ne pouvons que soutenir ce genre de lieux et souhaiter qu'ils subsistent, pour le bien des compagnies, des artistes et de l'art émergent à Genève. Nous refuserons naturellement cet amendement.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, je sais qu'un thème est revenu souvent lors des discussions à la commission des arts et de la culture, M<sup>me</sup> Kraft-Babel l'a rappelé, à savoir des questionnements sur les différentes formes de soutien au théâtre. Je conçois volontiers que des choses doivent être clarifiées, que des instruments doivent peut-être évoluer. Ainsi, nous soutenons certains théâtres en gestion directe, d'autres en gestion déléguée. Nous soutenons aussi des théâtres indépendants, comme le Galpon, le Théâtre du Loup, la Parfumerie. Certaines institutions arrivent aussi à puiser dans le fonds général, et ainsi de suite. Il y a aussi toute la discussion sur les fameux soutiens aux directions sortantes d'institutions... Par conséquent, une mise à plat des diverses problématiques peut être faite.

Cela dit, si ce débat doit avoir lieu, et je reviens volontiers à la commission des arts et de la culture sur ce sujet, si des questions méritent d'être posées et débattues en toute transparence, je trouverais injuste de sanctionner en particulier un théâtre indépendant comme le Galpon. Même s'il arrive à 200 000 francs, le montant de la subvention au Théâtre du Galpon reste extrêmement bas pour la gestion d'une scène. Et, comme vient de le dire M<sup>me</sup> Theubet, si on soutient des compagnies indépendantes, elles doivent avoir des lieux pour se produire. A l'occasion de la réouverture de ce théâtre, devenu un écrin pour les compagnies indépendantes – les derniers problèmes d'autorisation d'exploitation vont être réglés – la nouvelle convention a été signée, sur la base de l'évaluation de la situation. Du point de vue du Conseil administratif, l'augmentation est donc tout à fait justifiée.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 60 non contre 12 oui.*

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées  
(Cappella Genevensis, page 5 des subventions).*

**Le président.** L'amendement suivant, déposé par le groupe socialiste, demande une augmentation de 20 000 francs de la subvention à Cappella Genevensis, le montant passant à 50 000 francs.

**M. Pascal Holenweg (S).** Etre majoritaire dans plusieurs votes successifs a quelque chose d'inquiétant... Je me suis donc dit que je pouvais faire une proposition sur laquelle j'allais me retrouver minoritaire! C'est une proposition d'augmentation extrêmement modeste, de 20 000 francs, qui se justifie par la nécessité, pour Cappella Genevensis, de se doter d'un minimum d'infrastructures professionnelles, administratives; en l'occurrence, il s'agit d'engager un comptable, pour permettre à cette association de fonctionner comme la Ville de Genève l'attend d'une association subventionnée.

J'élargis un peu le champ de la réflexion pour signaler que, dans un certain nombre de cas, on se retrouve dans une situation absurde, dans une espèce de cercle vicieux, où on demande aux subventionnés de se développer sans leur donner les moyens de le faire. La Cappella Genevensis tourne à l'extérieur de Genève, elle a besoin d'une petite infrastructure administrative dont elle ne dispose pas. Faute d'un minimum d'infrastructure administrative, les subventions que nous accordons aux associations ne sont peut-être pas aussi bien utilisées que ce qui serait souhaitable. Accorder en l'occurrence 20 000 francs supplémentaires à cette association qui produit de la musique baroque, c'est lui donner les moyens de le faire avec une meilleure transparence, avec la transparence qu'on lui a reproché de ne pas avoir! Je vous demande donc d'accorder à la Cappella Genevensis les moyens de se payer, pour le dire trivialement, un comptable à temps partiel.

**M. Jean-Paul Guisan (LR).** Je suis désolé d'apporter quelques notes discordantes, ou même grinçantes, sur ce point. Le groupe libéral-radical refusera cet amendement, c'est-à-dire cette augmentation de la subvention. Cela ne remet pas en cause la qualité de ce que fait la Cappella Genevensis. Sauf que j'aimerais faire une petite confession: dimanche 4 décembre, je me suis rendu à la cathédrale Saint-Pierre pour entendre *Le Messie* de Haendel, interprété par la Cappella Genevensis, et je dois vous dire que je n'ai pas vu le Messie, il n'était pas là, enfin, je ne l'ai pas entendu... Mais trêve de plaisanterie! Pour être juste, il faut reconnaître que, lorsque la Cappella Genevensis se produit à la Fusterie, elle est absolument remarquable et magnifique. Ce n'était peut-être pas une bonne idée de se produire à la cathédrale, où l'acoustique n'est pas toujours bonne. Voilà!

Je fais une autre remarque d'ordre personnel. J'ai été président d'une des plus anciennes chorales de Genève, qui compte actuellement 80 membres et qui a réuni jusqu'à 120 membres. Nous fonctionnions avec un comité de 12 ou 13 personnes, toutes bénévoles, y compris votre serviteur. Je peux dire qu'on en a fait des choses! Nous avons organisé des concerts, nous avons dû aussi assumer la transition lors du départ de notre ancien directeur, nous avons dû mettre sur pied une commission de recrutement d'un nouveau directeur, mettre le poste

au concours... Nous avons dû faire tout un travail de ressources humaines et, encore une fois, nous l'avons fait avec 12 bénévoles, nombre évidemment symbolique...

Tout cela pour dire que, en tant qu'ancien président d'une chorale et sachant comment cela se passe pour les autres formations musicales, orchestrales, amateurs, élitistes ou pas, je refuserai cette augmentation de subvention sans aucun état d'âme.

**M. Denis Menoud** (MCG). Mesdames et Messieurs, il est clair que le Mouvement citoyens genevois ne porte pas de jugement subjectif sur la qualité des prestations artistiques. On aime ou on n'aime pas, pour des raisons x, y, z... Mais pourquoi soutenir plus les uns que les autres? C'est là où nous sommes étonnés par la position du magistrat, qui, dans sa générosité de nouvel arrivant pour se faire bien voir, a oublié la Cappella Genevensis.

Nous sommes étonnés que des magistrats dont les revenus sont quand même importants – je me suis laissé dire que c'était 20 000 francs par mois – n'aient pas la capacité de nous proposer des augmentations avec discernement. Monsieur Kanaan, pourquoi avez-vous oublié ceux-ci et tous les autres, et pas ceux de l'Usine? Il y a deux poids deux mesures. Vous venez nous faire de la morale sur la culture, vous dites qu'il faut la soutenir, mais pourquoi ceux-là et pas les autres? Bien entendu, nous savons que le clientélisme est la base existentielle de certaines personnes, qui vivent en distribuant les subventions – ce qui n'est pas votre cas, mais peut-être cela viendra-t-il un jour... Pourquoi les avez-vous oubliés? C'est la première question que je pose au magistrat.

Il faudrait quand même être un peu sérieux, Monsieur Holenweg! Vous parlez d'une toute petite augmentation: pour des personnes qui ne savent pas compter, comme vous, 40%, ce n'est peut-être pas grand-chose... Je ne vous en veux pas, je remarque juste que, depuis le début du débat, on ne nous propose que des charges en plus, et aucune diminution. Les économies, l'équilibre, ce n'est pas votre rayon, vous l'avez dit et affirmé, et que vogue la galère!

Si vous n'êtes pas responsable, nous, nous essayons de l'être un minimum. C'est vrai que nous avons encore beaucoup à apprendre: les partis qui avaient refusé ces augmentations en commission tournent casaque. M. Chevolet n'est même plus là. M<sup>me</sup> Kraft-Babel n'intervient plus. On voit donc que les plus gros opportunistes sont ceux qui demandent au Mouvement citoyens genevois de porter leurs valises par le biais des amendements; puis, au dernier moment, ils se défilent comme des lopettes, je suis désolé de le dire... C'est pitoyable! (*Protestations.*) Je vous prierais, Monsieur le président, de fermer le caquet à M. Froidevaux qui fait un c... nerveux chaque fois que j'interviens...

**Le président.** Monsieur Menoud, vous vous adressez au président, en utilisant des termes que je peux transmettre, s'il vous plaît!

*M. Denis Menoud.* Si je suis mis en cause, je pourrai reprendre la parole indéfiniment, jusqu'à 6 h du matin! Je prendrai des vitamines, si nécessaire!

Pour revenir au sujet, il est clair que nous avons une cohérence. Nous ne voulons pas punir cette chorale, qui fait un excellent travail, mais il faut une cohérence et une ligne politique. Notre ligne politique, juste ou fausse, consiste à dire que nous ne souhaitons pas allouer des augmentations démesurées dans le domaine de la culture et que nous souhaitons revenir aux fondamentaux tels que décidés par nos collègues de la commission des arts et de la culture. Nous n'allons donc pas remettre en cause ce qui a été décidé par notre caucus après avoir entendu nos commissaires, mais nous attendons votre réponse, Monsieur Kanaan.

**Le président.** Je tiens à saluer à la tribune du public M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz, députée au Grand Conseil, et notre ancienne présidente du Conseil municipal, M<sup>me</sup> Catherine Gaillard. (*Applaudissements.*)

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). M. Menoud a commencé son discours en parlant de la qualité. Il a dit qu'il ne voulait pas s'exprimer de façon subjective sur la qualité des prestations de Cappella Genevensis. Là, je me suis dit qu'il avait bien raison, que nous n'étions pas tous habilités à nous exprimer sur des critères de qualité que nous n'avions même pas définis. Je me suis dit que M. Menoud était bien parti. Puis, il a parlé de cohérence et je me suis dit que la cohérence était ce que nous espérions tous... C'est donc sur ce thème-là que j'aimerais continuer gaiement, sachant que la soirée sera longue!

Mesdames et Messieurs, il faut bien comprendre que dans ce Conseil municipal, avec le Conseil administratif, nous sommes en train d'exiger de plus en plus de qualité de la part des associations, des groupements, des institutions, et nous avons certainement raison. Mais, en même temps, les bénévoles dont parlait M. Holenweg tout à l'heure n'arrivent plus à suivre. En ce qui concerne le poste en question, une bénévole a démissionné et si Cappella Genevensis veut continuer à se produire avec autant de qualité au temple de la Fusterie, pour le bonheur des Genevois, il faut que nous lui donnions ces moyens-là. C'est la raison pour laquelle le Parti démocrate-chrétien accordera cette rallonge, que nous approuvons tout à fait.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Monsieur le président de séance, vous transmettez à M. Menoud que son intervention était, comme toujours, extrêmement nuancée, raisonnable et respectueuse... J'ai déjà parlé plusieurs fois ce soir de notre système de gestion: il vaut ce qu'il vaut, mais il existe, il est plutôt fiable, même s'il peut être amélioré. Avec Cappella Genevensis, nous n'avons pas eu de contact récemment sur un projet qui justifierait une augmentation assez substantielle de sa subvention. Libre à votre Conseil de faire un geste, mais, dans ce cas-ci, je ne suis pas particulièrement favorable à cet amendement. Nous devons d'abord évaluer la situation, en relation avec d'autres ensembles de même catégorie qui reçoivent des subventions du même ordre. Ces ensembles, et je salue leur mérite, suscitent un fort élan de bénévoles qui s'investissent, qui croient à leur projet. Nous en soutenons un certain nombre à des degrés divers et sur la base de critères précis. Or, un geste généreux mais un peu impromptu du Conseil municipal à l'égard de Cappella Genevensis ne serait pas d'une grande cohérence par rapport à notre politique d'ensemble.

Alors, que cet ensemble vienne me voir! Nous discuterons, nous négocierons par rapport à son bilan et à l'avenir, par rapport à la cohérence d'ensemble, et nous verrons à ce moment-là si une augmentation peut être envisagée ou pas. Il y a d'ailleurs parfois des synergies à trouver entre les ensembles, sans mettre en danger la liberté artistique. En l'occurrence, ce n'est évidemment pas un oubli si le Conseil administratif n'a pas proposé cette augmentation.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 35 non contre 23 oui (11 abstentions).*

*Page 32, cellule 3106000, Service culturel,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées  
(Théâtre des Marionnettes de Genève, page 5 des subventions).*

**Le président.** Nous passons à l'amendement suivant, présenté par le Mouvement citoyens genevois. Il demande une réduction de 50 000 francs de la subvention au Théâtre des Marionnettes, qui passerait de 710 000 francs à 660 000 francs.

**M. Soli Pardo (MCG).** Chers collègues, je vais répéter une énième fois ce qui a déjà été dit. Le Mouvement citoyens genevois ne veut pas baisser les subventions, ne veut pas raboter les subventions: le Mouvement citoyens genevois, face aux temps difficiles qui s'annoncent, souhaite simplement que le budget 2012 soit au niveau du budget 2011.

J'ai entendu avec grand intérêt les différentes explications données par le magistrat en charge de la culture et par les différents intervenants. Il est vrai que l'art et les artistes ont toujours dépendu de l'Etat, n'est-ce pas? C'était vrai lorsque le souverain était incarné par un roi, un empereur ou un pape. C'est vrai aujourd'hui où une partie importante de ce qui fait vivre les artistes est dispensée par les collectivités publiques.

J'ai entendu avec intérêt M. le magistrat en charge de la culture nous parler des points qui avaient été discutés, de ce que les contrats de prestations prévoyaient, des choix qu'il avait opérés en tant que magistrat. Certes, il doit opérer des choix, c'est sa charge, son devoir. Mais c'était la même chose sous Louis XIV. Quand il était content de Molière, il lui donnait quelques ducats de plus que ce qui était prévu. Molière avait brillé plus que prévu, il avait fourni une prestation supplémentaire, et le roi, dans sa largesse coutumière – sa bourse était bien plus large que la nôtre, tant mieux pour lui, tant pis pour nous! – pouvait récompenser l'artiste. C'était le fait du prince. De même, les papes pouvaient récompenser Michel-Ange pour la beauté des fresques de la chapelle Sixtine, l'empereur d'Autriche pouvait récompenser Mozart parce qu'il avait composé un opéra avec moins de notes que le précédent...

Pour en venir au cas spécifique du Théâtre des Marionnettes, la chanson dit qu'il faut juste un peu de ficelle et de papier... Cela ne coûte pas cher et je ne vois pas pourquoi cela augmenterait tellement d'une année à l'autre. Jusqu'à maintenant, on a beaucoup dit que les artistes souffraient. Certes, ils souffrent, mais comme tout le monde! Tout le monde souffre, la classe moyenne de ce canton et de cette ville souffre, tout le monde fait des efforts, des sacrifices, et, hélas – mille fois hélas! – les artistes doivent aussi en faire. N'oubliez pas que notre rôle, ici, n'est pas de nourrir les artistes, mais d'offrir à la population des prestations culturelles de qualité. C'est à cela que nous devons être attentifs.

Je veux bien que les artistes – je le dis de manière un peu provocante – réclament le deuxième pilier, la sécurité de l'emploi... (*Exclamations.*) Oui, ce sont des revendications de petits-bourgeois! Il n'y a plus d'artistes contestataires à qui on peut se fier pour tenir un discours contre la société. Les artistes veulent un petit travail rétribué, de petits horaires, une petite retraite... Voilà ce qu'ils veulent, à les entendre! Mais nous ne sommes pas là pour entendre les artistes: nous sommes là pour entendre l'art. Alors, je vous en conjure, chers collègues, soyez cohérents.

D'ailleurs, nous qui sommes un mégalithe, nous n'avons pas à recevoir des leçons sur le «girouettisme», de la part du parti le plus girouette de Suisse! Une éolienne qui fait la leçon à un bloc erratique comme le Mouvement citoyens genevois, c'est quand même extraordinaire! (*Exclamations.*)

Je vous saurais donc gré, chers et chères collègues, de faire bon accueil à cet amendement du Mouvement citoyens genevois, qui est aussi excellent que les autres... (*Remarques.*) Oui, dès qu'on parle culture, on est invectivé! Nous sommes ici en train de parler de prestations que nous offrons à la population et il est navrant qu'on en vienne à défendre des intérêts égoïstes, des prébendes distribuées au gré des groupes... Le Mouvement citoyens genevois n'entrera jamais dans ces considérations. Faites donc bon accueil à cet amendement qui est, je le répète, excellent. (*Applaudissements.*)

**M. Pascal Holenweg (S).** L'autodéfinition du Mouvement citoyens genevois comme un bloc erratique me plaît beaucoup – enfin, surtout erratique plutôt que bloc... Mesdames et Messieurs, vous êtes nos pierres du Niton. Il y a des éléments comme cela qui doivent rester immuables, qui facilitent notre autosituation: une fois que vous avez parlé, il est plus facile de savoir ce que nous voterons. Généralement, c'est assez simple, nous n'avons qu'à faire le contraire de ce que vous dites pour être à peu près sûrs de faire quelque chose d'intelligent!

Je vous rappelle qu'en matière de distribution de prébendes et d'augmentations de subventions à l'aveugle et sans vérification, vous avez fait voter par le Conseil municipal, il y a deux jours, une subvention de 150 000 francs pour une association de défense de certains chômeurs, sans avoir vérifié si cette association était capable d'utiliser cette subvention.

S'agissant du Théâtre des Marionnettes, l'augmentation de la subvention de 50 000 francs ne vise absolument pas à augmenter le salaire de quelque artiste que ce soit: elle vise à doter le théâtre d'un poste administratif nécessaire à son fonctionnement. Le discours consistant à ironiser sur l'hypothétique souhait des artistes d'être traités comme de petits-bourgeois balzaciens du XIX<sup>e</sup> siècle, est, lui-même, un discours petit-bourgeois sur la culture! Ce discours, grosso modo, est le suivant: si Van Gogh avait du talent, c'est parce qu'il s'était coupé une oreille, si Beethoven avait du talent, c'est parce qu'il était sourd, si Michel-Ange avait du talent, c'est parce qu'il était malade, si les peintres et les décorateurs de Lascaux avaient du talent, c'est parce qu'ils mouraient dans la misère à 20 ans. C'est un discours absurde.

Ce que fait le Théâtre des Marionnettes est à juger en soi et pour soi. Et c'est précisément le succès de ce théâtre qui justifie l'augmentation de la subvention, et non pas l'amélioration de la situation patrimoniale des artistes et des marionnettistes. En fait de marionnettistes, d'ailleurs, certains reçoivent des subventions qu'ils ne méritent pas, mais ce ne sont pas ces subventions-là que le Mouvement citoyens genevois propose de réduire ou de supprimer...

Vous l'aurez compris, nous sommes tout à fait favorables à l'augmentation de la subvention au Théâtre des Marionnettes, en rappelant que, là encore, il s'agit

d'une convention de subventionnement et que la Ville s'est engagée. Il nous importe que les engagements pris par la Ville soient tenus, qu'il s'agisse d'engagements à l'égard de son personnel ou de ses subventionnés.

Pour le reste, je laisse les marionnettes du bloc erratique et des pierres du Niton distribuer les subventions à leur propre clientèle, en l'occurrence leur théâtre de marionnettes, qui n'est pas le nôtre! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (EàG). Comme le disait M. Soli Pardo, il y a effectivement eu une époque où c'était le fait du prince. On a cité Molière, Michel-Ange... Faut-il rappeler que ces messieurs ont été payés et payés très grassement? Quand je dis très grassement, cela veut dire que leur vie entière était assurée. Aujourd'hui, on est en train de nous dire qu'assurer la vie, voire la survie d'une partie de la population serait un acte petit-bourgeois. A l'inverse, si je pousse ce raisonnement jusqu'à l'absurde, cela voudrait dire que ne méritent la sécurité que les bourgeois, et pas les autres! Les autres ne méritent ni deuxième pilier, ni tous les avantages acquis par les travailleurs. Ceux-là devraient mourir de faim. C'est un peu curieux et c'est une manière de voir la société qui ne correspond pas à la nôtre.

Pour nous, tout le monde, absolument tout le monde dans cette société doit bénéficier des aides qui permettent de subvenir à ses besoins, quelle que soit la catégorie de population, pas plus les artistes que les autres, mais pas moins non plus! Alors, Mesdames et Messieurs, votre discours me gêne un peu, parce qu'il me pousse à défendre les artistes d'une manière qui peut sembler corporatiste, ce qui n'est pas le cas. Nous voulons simplement que les artistes soient traités socialement, au niveau des charges sociales et des acquis sociaux, strictement de la même manière que tous les autres travailleurs, parce que, comme tous les autres, ils fournissent un travail. D'ailleurs, contrairement à ce qu'on imagine, dans tous ces métiers, il n'y a pas que des artistes et des créateurs. Il y a aussi des administratifs, des chauffeurs de bus, toute une série de gens qui travaillent pour que le spectacle puisse avoir lieu, pour que l'œuvre existe. On ne peut donc pas distinguer ceux-ci et ceux-là, parce que ce serait alors le fait du prince!

**M. Michel Chevrolet** (DC). Très chers collègues, je souris évidemment lorsque j'entends qu'on ne pourrait pas, en politique, faire son mea culpa, revenir en arrière lorsqu'on croit s'être trompé... J'aimerais dire quelque chose de très clair à M. Soli Pardo ce soir, qui nous parle de girouettes et d'éoliennes en désignant le Parti démocrate-chrétien. Qui, au Mouvement citoyens genevois, n'est pas un ancien socialiste? Qui, au Mouvement citoyens genevois, n'est pas un ancien membre des Verts? Qui, au Mouvement citoyens genevois, n'était pas anciennement membre de l'Union démocratique du centre? Je le demande à

M. Soli Pardo! Qui n'était pas libéral-radical dans ce groupe d'éoliennes et de girouettes? (*Exclamations.*)

Je tiens à préciser une autre chose, puisqu'ils aiment beaucoup donner des cours d'histoire, mettre en avant leur honnêteté intellectuelle... Monsieur Pardo, vous avez dit que vous étiez un bloc erratique tout à l'heure. Or, selon Wikipédia, erratique est une chose, une entité, une personne n'ayant aucune stabilité et qui est inconstante. Merci!

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, après ces envolées qui tenaient presque de l'art lyrique, en partie erratiques d'ailleurs, je reviens au Théâtre des Marionnettes, si vous le permettez, pour dire que cette augmentation est une reconnaissance du travail effectué. S'il y a un théâtre familial au sens large du terme, c'est bien celui-ci. Il s'adresse aux petits et aux grands enfants et il fonctionne depuis des années avec un budget modeste. C'est vrai que cette augmentation aurait dû être discutée depuis des années, mais elle se fait aujourd'hui et je suis totalement à l'aise pour vous la proposer.

Quant au discours de M. Pardo sur les artistes, la vieille philosophie extrêmement paternaliste et misérabiliste consistant à dire qu'un bon artiste est un artiste qui a faim, je lui en laisse évidemment la responsabilité. S'il y a un discours un peu vieux jeu et monarchiste, c'est bien celui-là! (*Applaudissements.*)

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 57 non contre 8 oui (4 abstentions).*

**Le président.** C'était le dernier vote avant le repas. Je rappelle aux chefs de groupe et au bureau qu'ils sont convoqués à 20 h 15 à la salle Nicolas-Bogueret. Je vous souhaite un très bon appétit et nous nous retrouvons à 20 h 30.

**4. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**5. Interpellations.**

Néant.

**6. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 19 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	3646
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	3646
3. Rapport général et rapport de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2012 (PR-900 A/B). Suite du deuxième débat . . . . .	3648
4. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	3679
5. Interpellations . . . . .	3679
6. Questions écrites . . . . .	3679

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*